

# ANNEXE 1 : Etude de la création de l'Etat d'Israël.

## 1- Discours du 14 mai 1948.

ERETZ-ISRAEL [Le pays d'Israël] est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que se forma son caractère spirituel, religieux et national. C'est là qu'il réalisa son indépendance, créa une culture d'une portée à la fois nationale et universelle et fit don de la Bible au monde entier.

Contraint à l'exil, le peuple juif demeura fidèle au pays d'Israël à travers toutes les dispersions, priant sans cesse pour y revenir, toujours avec l'espoir d'y restaurer sa liberté nationale.

Motivés par cet attachement historique, les juifs s'efforcèrent, au cours des siècles, de retourner au pays de leurs ancêtres pour y reconstituer leur Etat. [...] Ils nourrissent toujours l'espoir de réaliser leur indépendance nationale.

En 1897, inspiré par la vision de l'Etat juif qu'avait eue Théodore Herzl, le premier congrès sioniste proclama le droit du peuple juif à la renaissance nationale dans son propre pays. Ce droit fut reconnu par la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 et réaffirmé par le mandat de la Société des Nations qui accordait une reconnaissance internationale formelle des liens du peuple juif avec la terre d'Israël, ainsi que de son droit d'y reconstituer son foyer national.

La shoah qui anéantit des millions de juifs en Europe, démontra à nouveau l'urgence de remédier à l'absence d'une patrie juive par le rétablissement de l'Etat juif dans le pays d'Israël, qui ouvrirait ses portes à tous les juifs et conférerait au peuple juif l'égalité des droits au sein de la famille des Nations.

[...]

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies adopta une résolution prévoyant la création d'un Etat juif indépendant dans le pays d'Israël et invita les habitants du pays à prendre les mesures nécessaires pour appliquer ce plan. La reconnaissance par les Nations unies du droit du peuple juif à établir son Etat indépendant ne saurait être révoquée.

C'est de plus, le droit naturel du peuple juif d'être une nation comme les autres Nations et de devenir maître de son destin dans son propre Etat souverain.

En conséquence, nous, membres du conseil national représentant le peuple juif du pays d'Israël et le mouvement sioniste mondial, réunis aujourd'hui, jour de l'expiration du mandat britannique, en assemblée solennelle, et en vertu des droits naturels et historiques du peuple juif, ainsi que de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, proclamons la fondation de l'Etat juif dans le pays d'Israël, qui portera le nom d'Etat d'Israël.

[...]

L'Etat d'Israël sera ouvert à l'immigration des juifs de tous les pays où ils sont dispersés; il développera le pays au bénéfice de tous ses habitants; il sera fondé sur les principes de liberté, de justice et de paix enseignés par les prophètes d'Israël; il assurera une complète égalité de droits sociaux et politiques à tous ses citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe; il garantira la pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culture; il assurera la sauvegarde et l'inviolabilité des Lieux saints et des sanctuaires de toutes les religions et respectera les principes de la Charte des Nations unies.

[...]

Nous faisons appel aux Nations unies afin qu'elles aident le peuple juif à édifier son Etat et qu'elles admettent Israël dans la famille des Nations.

Aux prises avec une brutale agression, nous invitons cependant les habitants arabes du pays à préserver les voies de la paix et à jouer leur rôle dans le développement de l'Etat sur la base d'une citoyenneté égale et complète et d'une juste représentation dans tous les organismes et les institutions de l'Etat, qu'ils soient provisoires ou permanents.

Nous tendons la main de l'amitié, de la paix et du bon voisinage à tous les Etats qui nous entourent et à leurs peuples. Nous les invitons à coopérer avec la nation juive indépendante pour le bien commun de tous. L'Etat d'Israël est prêt à contribuer au progrès de l'ensemble du Moyen Orient.

[...]

Confiants en l'Eternel tout-puissant, nous signons cette déclaration sur le sol de la patrie, dans la ville de Tel Aviv, en cette séance de l'assemblée provisoire de l'Etat, tenue la veille du chabbath, 5 Iyar 5708, quatorze mai mil neuf cent quarante-huit.

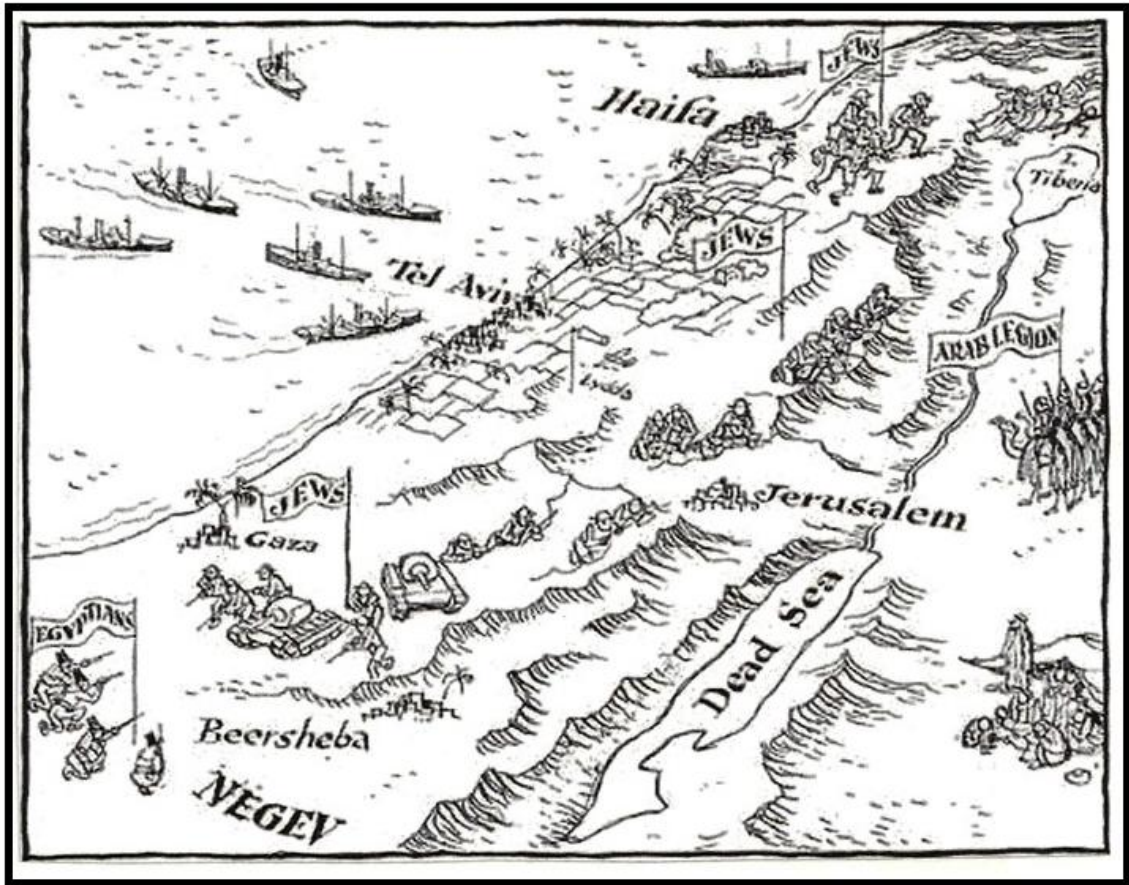
(Suivent les 37 signatures des membres du Conseil provisoire du Peuple, et en premier lieu son président, David Ben Gourion.)

*Source : Traduction publiée par le ministère israélien des affaires étrangères.*



Le discours de Ben Gourion  
le 14 mai 1948.

2- Contexte de tension au moment de la proclamation de l'Etat d'Israël, 11 mai 1948.



By Illingworth, 'The Daily Mail', May 11, 1948

3- Un acte de naissance aux conséquences lourdes.



Photo prise en Israël après la déclaration de Ben Gourion, 14 mai 1948.





Exode de Palestiniens après le massacre de Deir Yassin (avril 1948).  
Photo Rue des Archives/Tallandier



Création d'Israël, 1948.  
Caricature américaine de  
D.R. Fitzpatrick, 1948

**Doc 4 : Les évènements de 1948-1949 expliqués par les cartes.**

*Source : Le Monde Diplomatique.*



Territoire encore aux mains des israéliens au 1er juin 1948 après les attaques arabes

Armées d'invasion arabes

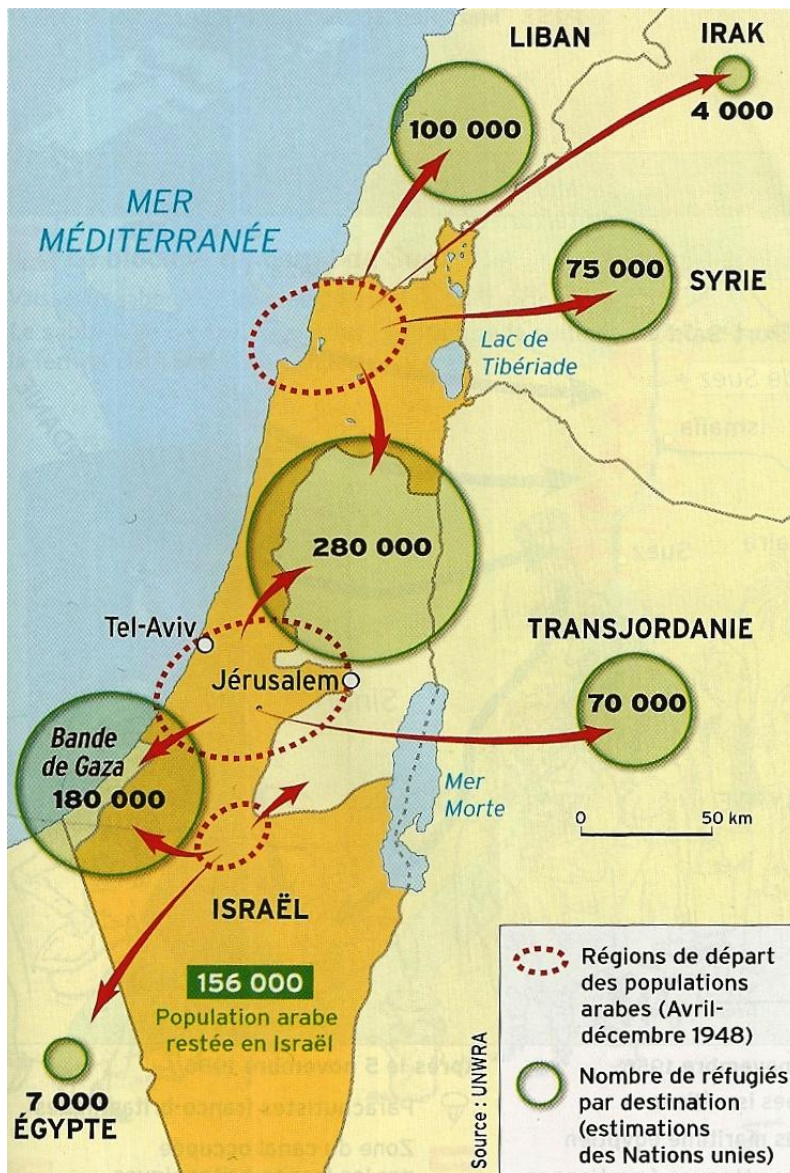


**Territoires contrôlés par les israéliens**

en juin 1948  
 en novembre 1948  
 en janvier 1949

Attaques israéliennes à partir de juillet 1948





**5** Le départ des Palestiniens

**Doc 5 : Dessin de presse anglais, 20 mai 1948.**

A gauche : le président des Etats Unis Harry Truman et à droite Staline, dirigeant de l'URSS.

